



VISU2MC

2024 - 2025

Master de spécialisation en cultures visuelles

VISU2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master de spécialisation entrecroise les apports de l'Histoire de l'art et des Sciences de l'information et de la communication. Dans un monde où l'image sous ses formes multiples occupe une place centrale, ce programme entend répondre à de réels besoins en termes de formation à l'analyse des images et de compréhension des enjeux de fascination et de craintes suscitées par celles-ci. Il a pour ambition de rapprocher les perspectives historiques et contemporaines avec une attention portée à tous les médiums iconiques (peinture, estampe, photographie, cinéma, télévision, bande dessinée, image numérique, ...) ainsi que par une volonté de décloisonner l'approche traditionnellement séparée de chacun de ces médiums.

Votre profil

- Vous êtes passionné.e par toutes les questions relatives à la place de l'image, sous toutes ses formes, dans nos sociétés du présent comme du passé.
- Vous êtes intéressé.e par une formation de pointe dans l'analyse de l'image et du visuel, grâce à des méthodes issues de l'histoire de l'art, des sciences de l'information et de la communication, comme de l'anthropologie et de la sociologie.
- Vous souhaitez redonner une profondeur de champ historique aux problématiques actuelles liées aux pouvoirs des images.
- Vous avez le projet de mettre ces connaissances et ces méthodes à profit dans un projet professionnel lié aux secteurs muséal, patrimonial, culturel, médiatique...

Votre futur job

Nos diplômé-e-s trouveront un emploi dans les domaines suivants :

- Enseignement
- Communication événementielle et culturelle
- Médiation muséale et culturelle
- Transmédia
- Recherche

Votre programme

Le programme se compose :

- d'un **tronc commun** de 45 crédits constitué d'un travail de fin d'études, d'un séminaire destiné à favoriser une approche dynamique et créative du rapport à l'image et de matières communes ;
- de **4 options** au choix (15 crédits) permettant à l'étudiant de spécialiser davantage son regard.

Deux options sont plus professionnalisantes : l'une centrée sur la médiation muséale (sur le site de Louvain-la-Neuve), l'autre sur la communication événementielle (sur le site de l'UCLouvain-Mons). La troisième option, organisée avec la KU Leuven, vise quant à elle à développer une approche critique du film et de la photographie. La quatrième option invite l'étudiant à réfléchir de manière critique et créative sur les changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires.

Ces 15 crédits peuvent également être choisis parmi les cours de ces 4 options.

VISU2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions visuelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé de master de spécialisation interfacultaire en cultures visuelles est appelé à atteindre. Ainsi, au terme de son cursus de 60 crédits, l'étudiant aura acquis une

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (45 crédits), constitué de :
 - 15 crédits pour le travail de fin d'études ;
 - 10 crédits de séminaire ;
 - 20 crédits de matières communes ;
- et de 15 crédits d'option ou de cours au choix.

VISU2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

● LVISU2990	Travail de fin d'études		FR [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐
● LVISU2100	Séminaire en cultures visuelles	Sébastien Fevry Alexander Streitberger	FR [q1+q2] [30h] [10 Crédits] 🌐

⌘ LHART2420

Art et photographie

François Maheu
(supplée Alexander
Streitberger)

10 [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐



Cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours des quatre options. Il est également possible, en accord avec le [secrétaire de jury](#), de prendre maximum un cours d'un autre programme.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences visuelles

VISU2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe,

- Soit d'un titre ou grade étranger reconnu équivalent par la Communauté française de Belgique à l'un de ceux mentionnés ci-dessus.

Pour les titulaires de tout autre diplôme, belge ou étranger, l'admission se fait **sur dossier** ; pour autant que les candidat-es puissent se prévaloir d'une expérience personnelle ou professionnelle et/ou de résultats académiques antérieurs jugés suffisants par la commission d'admission, en vertu d'une décision de cette dernière et aux conditions complémentaires qu'elle fixe, les candidat-es titulaires :

- Soit d'un grade académique de master autre que ceux mentionnés ci-dessus, délivré en Communauté française ou en Communauté flamande de Belgique ;
- Soit d'un grade académique de deuxième cycle correspondant à l'un des grades précités délivré en Communauté française de Belgique en vertu des dispositions antérieures au décret du 31 mars 2004 ;
- Soit d'un titre ou grade étranger jugé comparable à l'un de ceux mentionnés ci-dessus et valorisé pour au moins 240 crédits par la commission d'admission.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Pas de possibilité de séjour Erasmus dans le cadre de ce master.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Sébastien Fevry](#)

Jury

- Président: [Sébastien Fevry](#)
- Secrétaire: [Ralph Dekoninck](#)
- 3e membre du jury restreint: [François Maheu](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: